

SuisseEnergie

Petites centrales hydrauliques Newsletter N° 9



Petites centrales hydrauliques en général

Faire preuve de sensibilité!

L'introduction de la rétribution de l'injection à prix coûtant RPC a suscité un boom dans le domaine des énergies renouvelables – également dans le domaine des petites centrales hydrauliques. Depuis quelque temps, ce boom passe des auteurs de projets et des bureaux d'ingénieurs aux autorités. Ces derniers sont également les interlocuteurs des opposants aux petites centrales hydrauliques qui cherchent à empêcher de nouvelles réalisations.

Dans de nombreux cas, les autorités concernées sont prises au dépourvu en raison de la complexité des projets et face au grand nombre de nouvelles demandes. Certains cantons ont ainsi cherché à gagner du temps et ont décidé d'élaborer tout d'abord une stratégie en matière d'énergie hydraulique ou un plan directeur global. Dans ces cas – suivant les cantons – les nouveaux projets sont pour l'instant gelés.

Les craintes exprimées au sujet des derniers cours d'eau évoluant naturellement ne sont pas sans motif: les prix plus élevés de l'énergie font que des projets dans des régions périphériques, jusqu'ici inviolées, deviennent soudain économiquement rentables. Depuis quelque temps, les emplacements pour de nouvelles installations potentielles sont repérés avec les méthodes GIS les plus moder-

nes. Ce sont surtout les représentants des grandes entreprises d'approvisionnement énergétique (EAE) – qui profitent, elles aussi, de tarifs d'injection plus élevés depuis l'introduction de la RPC – qui investissent dans de tels projets et „scannent“ la carte de la Suisse, à la recherche d'emplacements potentiels. Et ces projets font ensuite l'objet de luttes acharnées menées par divers investisseurs.

Il n'est pas étonnant que la réputation des petites centrales hydrauliques souffre de cette situation – et la chasse évidente aux kilowattheures est également observée par les associations de protection de la nature et de défense des intérêts des pêcheurs. Elle débouche sur une stratégie visant à empêcher la réalisation de nouvelles petites centrales hydrauliques. Difficile de dire si cette stratégie fonctionne déjà – en effet, des menaces de recours ont aussi été émises pour des projets de centrales sur l'eau potable (qui, elles, ne posent aucun problème écologique). Les médias ont été sensibilisés à cette opposition et lui offrent désormais une plate-forme – par exemple la télévision suisse alémanique ou les divers articles parus dans la presse à la suite d'un communiqué publié par la Fédération Suisse de Pêche¹.

Il est positif et important que les conséquences de nouvelles petites centrales hydrauliques fassent l'objet de discussions. Et le fait qu'elles soient considérées de manière plus différenciée – contrairement à ce qui se faisait il y a quelques années – est une évolution réjouissante en soi. Malgré un débat plus vif à ce sujet, les divergences d'opinion demeurent. L'importance des petites centrales hydrauliques (d'une puissance <300 kW) peut servir d'excellent exemple: leur production d'énergie – qui correspond tout de même à 6 à 9 pour cent² de celle de la centrale nucléaire de Mühleberg – est-elle suffisamment importante ou non?

La constatation qu'il faut soigner le dialogue constructif et favoriser – également auprès de la base –

¹ „Tagesschau“ / „Schweiz Aktuell“ du 01.07.2009, 10vor10 du 05.01.2009; divers journaux du 02.07.2009, „Weltwoche“ du 19.08.09

² Entre 190 (état de l'enquête 1985) et 256 GWh/a (mise à jour état 2008)

la compréhension pour la position des adversaires subsiste. Une sensibilité accrue est donc nécessaire:

- De la part des grandes centrales électriques, car il convient non seulement de chercher à réaliser de nouveaux projets de grande ampleur à utilité et profit maximaux, mais également de respecter la concurrence avec divers projets de plus petite taille.
- De la part des opposants, car les recours devraient être bien réfléchis et interjetés uniquement en cas de nécessité.
- De la part des médias, de façon à ce qu'ils prennent position de manière différenciée afin de favoriser un dialogue constructif.

Communications

- Dès à présent, il est à nouveau possible de déposer des demandes de subsides pour études préliminaires et projets de concessions. Le prochain délai de dépôt de demandes est fixé au 15 octobre 2009.

Les critères d'octroi ont été légèrement adaptés: une plus grande importance est vouée aux aspects écologiques et à l'intégration d'autres groupes d'intérêt. Ces critères devraient être mentionnés de manière explicite sur le formulaire de demande. La direction du programme évalue les demandes déposées et élabore une recommandation à l'attention de l'OFEN. La décision définitive est prise par l'OFEN. Les fiches d'information 1 et 2 ainsi que le formulaire de de-

mande ont été revus et corrigés et peuvent être téléchargés à l'adresse www.smallhydro.ch.

- Des budgets restent disponibles pour des analyses sommaires. Les demandes correspondantes doivent être adressées à la direction du programme.
- Le site du Programme petites centrales hydrauliques est actuellement en travaux pour être intégré au site de l'Office fédéral de l'énergie. Pour cette raison, l'actualisation du site existant n'est plus garantie. Nous vous remercions de votre compréhension.

Calendrier

- **2 septembre 2009**, Thoune: l'énergie hydraulique est-elle si verte que ça? Discussion ouverte à l'occasion des CM de kayak. Détails sous www.icf-thun2009.ch
- **24 / 25 septembre 2009**, Bozen (I): 12ème forum international des exploitants de petites centrales hydrauliques. Détails sous www.otti.de
- **25 septembre 2009**, Besançon (F): 4ème rencontre des acteurs de l'énergie hydraulique, détails sous www.ajena.org
- **1er/ 2 octobre 2009**, Genève: 6th European Conference on Green Power Marketing 2009, Forum Européen des acteurs sur le marché et des décideurs du secteur des énergies renouvelables. Détails sous www.greenpowermarketing.org/deutsch
- **Du 14 au 16 octobre 2009**, Paris: Les 3èmes rencontres de la performance énergétique – bâtiment & énergies renouvelables: comment atteindre les objectifs de Grenelle? Informations: conferences@groupemoniteur.fr
- **Du 26 au 28 octobre 2009**, Cité – Centre de Congrès, Lyon (F) : Hydro 2009, International conference and exhibition ; Détails sous www.networkevents.ltd.uk/events/hydro2009
- **27 novembre 2009**, Kongresszentrum BEA bern expo, salle 7, à Berne, 11h00 – 12h30: manifestation avec présentation intitulée „Production d'électricité décentralisée“. Détails sous www.energie-cluster.ch
- **20 mai 2010**, Burgdorf: des petites centrales hydrauliques et des centrales hydrauliques sur l'eau potable dans chaque commune? Manifestation d'un jour dédiée à l'exploitation des petites centrales hydrauliques en ce qui concerne les infrastructures et les cours d'eau. De plus amples détails suivront
- **16 -18 juin 2010**, Lausanne: Hidroenergia 2010, Conférence et exposition européennes dédiées aux petites centrales hydrauliques, organisées par ESHA, détails sous www.esha.be

Adressen

Programmleitung:

- Programm Kleinwasserkraftwerke, c/o entec ag, St. Leonhardstrasse 59, 9000 St. Gallen, Tel. 071 228 10 20, Fax 071 228 10 30, pl@smallhydro.ch, www.kleinwasserkraft.ch

Bereich Fließgewässer:

- Infostelle Deutschschweiz: Iteco Ingenieurunternehmung AG, 8910 Affoltern a.A., Tel. 044 762 18 70/18, deutsch@smallhydro.ch
- Infostelle Westschweiz: MHyLab, 1354 Montcherand, Tel. 024 442 87 87, francais@smallhydro.ch
- Infostelle Tessin: Ingegneria Impiantistica TKM sagl, Marco Tkatzik, CP 121, 6596 Gordola (TI), Tel: 091 745 30 11, italiano@smallhydro.ch

Bereich Infrastrukturanlagen (www.infrastrukturanlagen.ch):

- Leitung & Infostelle Deutschschweiz: EnergieSchweiz für Infrastrukturanlagen, Ernst A. Müller, 8001 Zürich, Tel. 044 226 30 90, energie@infrastrukturanlagen.ch
- Infostelle Westschweiz: SuisseEnergie pour les infrastructures, Martin Kernen, 2314 La Sagne, Tel. 032 933 88 40, energie@infrastructures.ch
- Infostelle Tessin: SvizzeraEnergia per le infrastrutture, Marco Tkatzik, 6596 Gordola, Tel. 091 745 30 11, energia@infrastrutture.ch

Bundesamt für Energie BFE, Bruno Guggisberg, 3003 Bern, Tel. 031 322 56 11, Fax 031 323 25 00, [Bruno.Guggisberg@bfe.admin.ch](mailto: Bruno.Guggisberg@bfe.admin.ch)

Newsletter An-/Abmeldung unter <http://www.kleinwasserkraft.ch>

